



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

# Séjour 6<sup>e</sup>-14 ans

Du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août 2025

Réunion d'information  
Mercredi 11 juin 2025



@VilleSaintMaur

[saint-maur.com](http://saint-maur.com)



## Séjour sportif et de loisirs

### A qui s'adresse ce séjour

Conditions pour participer au séjour :

- être scolarisé entre la 6ème et la 3ème
- être adhérent au service Jeunesse



## Séjour sportif et de loisirs

### TRAJET

Les parents devront assurer le transport de leur enfant sur le lieu du séjour :

- Le Rocheton, Rue du Rocheton, 77000 La Rochette

Lundi 28 juillet :

- arrivée entre 10h et 11h

Vendredi 1<sup>er</sup> août :

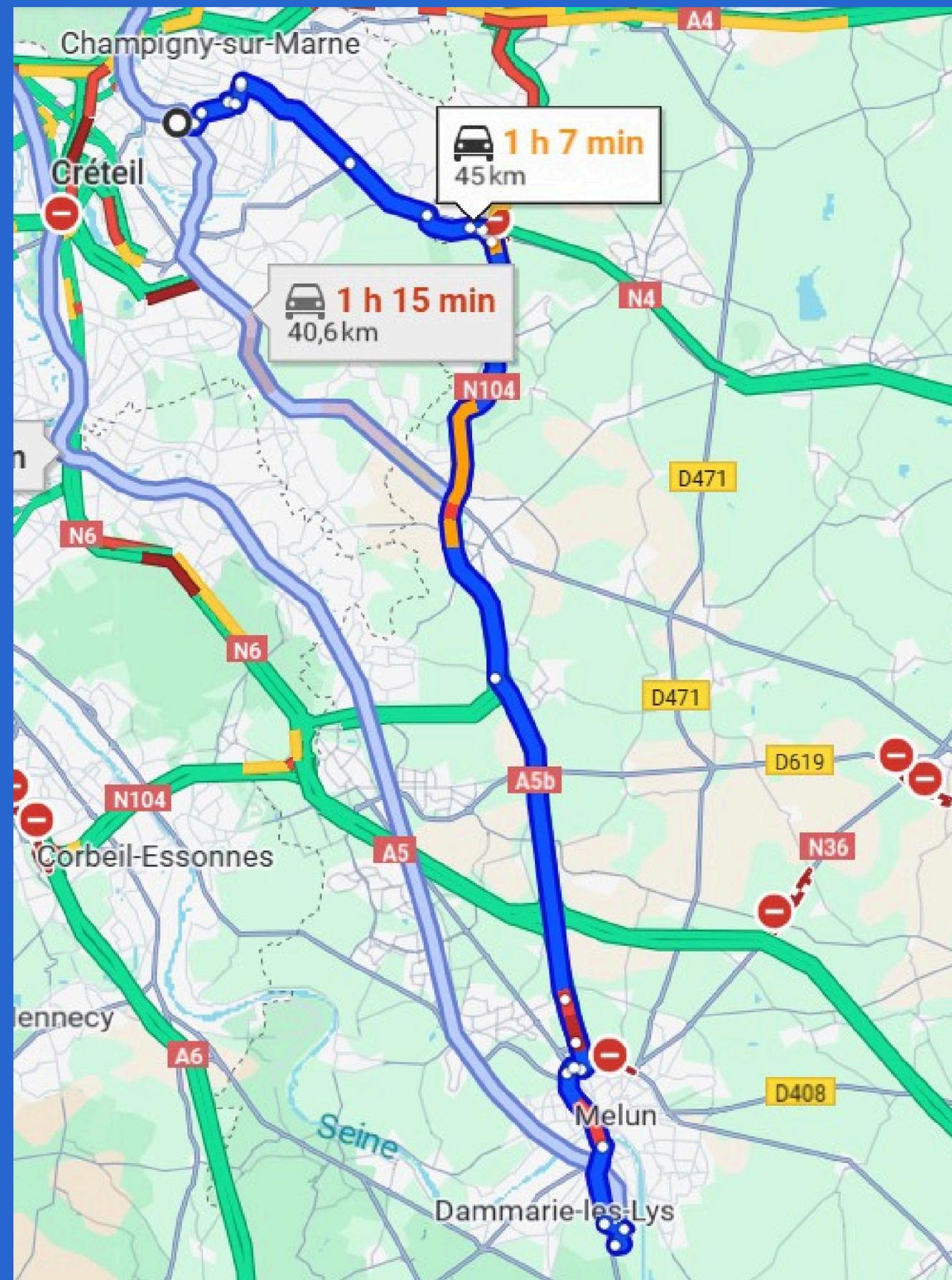
- départ entre 15h30 et 17h

Participants 24 personnes

Accompagnateurs 3 encadrants

Distance 45,2 km

Temps de trajet environ 1h



# Séjour sportif et de loisirs

## FONTAINBLEAU

L'association Profil Évasion accueille des groupes sur un site forestier de 10 hectares fermé et sécurisé.

L'association met à disposition des groupes une salle pédagogique ainsi que divers espaces comme :

- Des terrains de sport (basket, handball, volley, ping-pong, pelote basque...),
- Une salle de jeux, bibliothèque,
- Un espace cafétéria sonorisé avec jeux de société, musique, baby foot...

**Tout pour passer une bonne semaine entre amis**



# Séjour sportif et de loisirs

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Favoriser le vivre ensemble :

- respect du groupe et de l'individu,
- la vie en collectivité.

Permettre aux jeunes de changer de cadre de vie :

- Découvrir de nouveaux lieux et activités,
- Aller à la découverte de la nature, sensibiliser à l'environnement,
- Valoriser le dépassement de soi, sortir de sa zone de confort.



# Séjour sportif et de loisirs

## ENCADREMENT

### L'équipe pédagogique

sous la direction de Gregory ROY, directeur du Club ados

Komla DONGO : Responsable du séjour

Ousmane TRAORE : Animateur

Sabrina BOUARIF : Animatrice

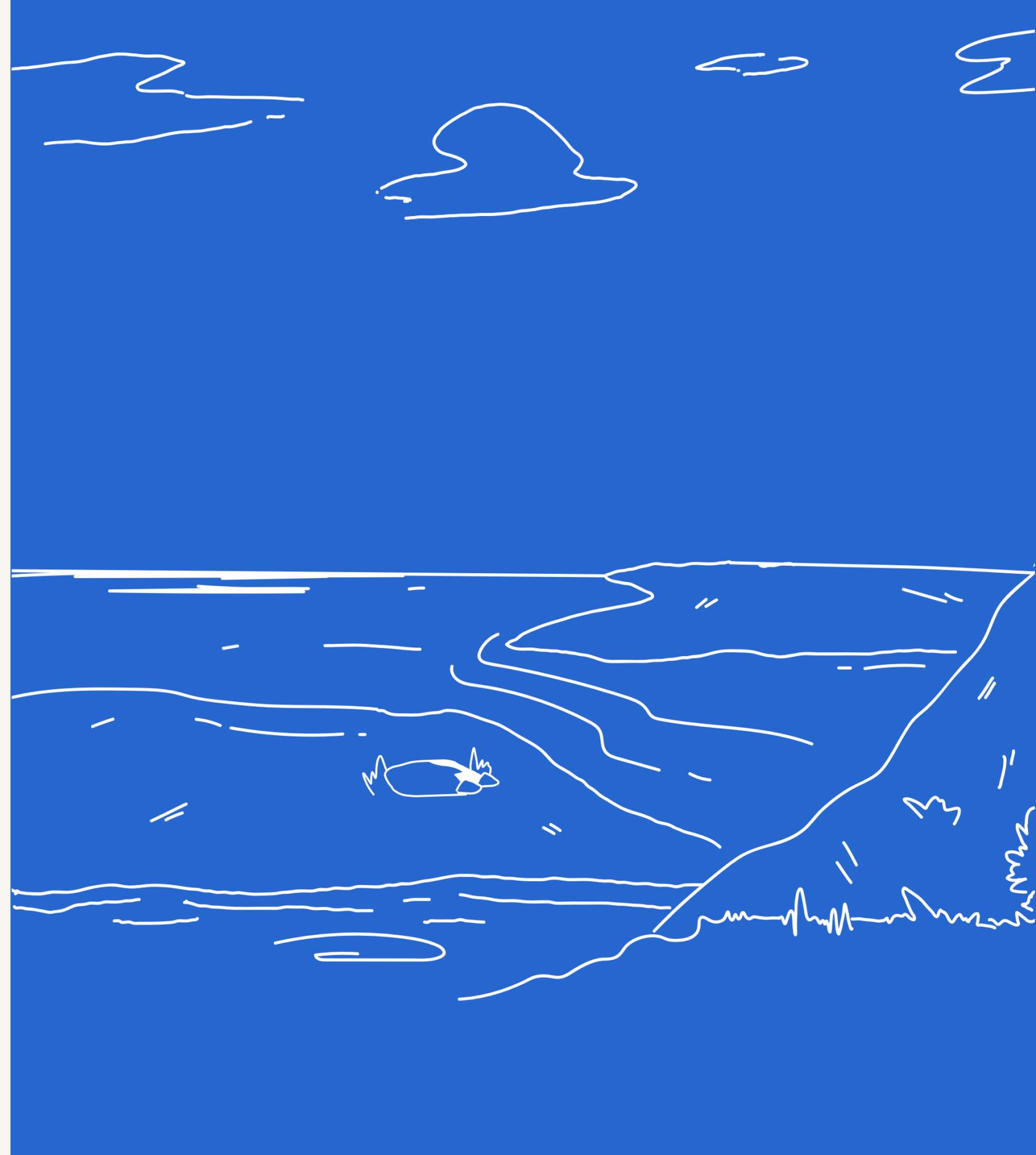
### L'assistante sanitaire :

Ousmane TRAORE

- Veille à ce que tous les jeunes, qui en ont besoin prennent leurs traitements\*.
- Fait le lien avec le prestataire d'accueil sur l'alimentaire et les autres spécificités si nécessaire.

\*Aucun médicament ne sera donné sans prescription médicale.

Préciser les P.A.I et allergies sur la fiche sanitaire

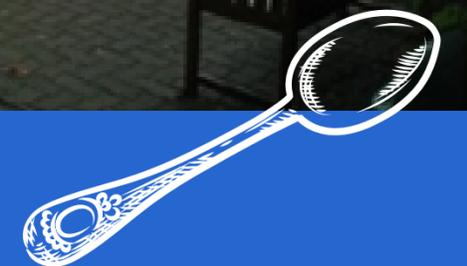
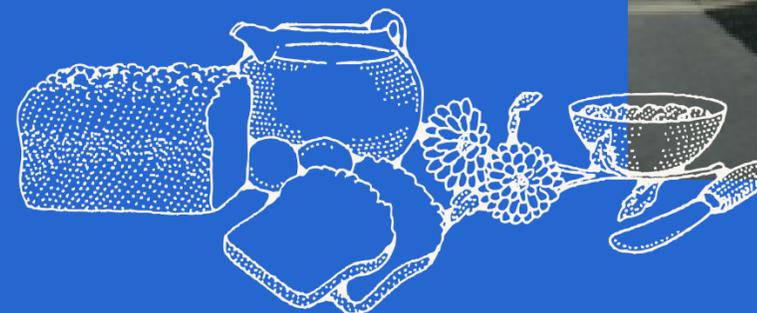


# Séjour sportif et de loisirs

## HEBERGEMENT

L' espace hébergement comprend :

- Marabouts tout confort de 8 personnes, non mixte.
- Restauration en self-service en salle.
- Salles de jeux et espaces de loisirs.



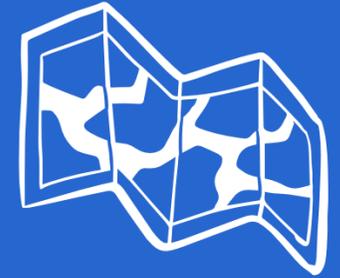
# Séjour sportif et de loisirs

## ACTIVITÉS

### Activités proposées :

- Grimpe d'arbre (grimpe dans les arbres pour une exploration nature et sensation).
- Orientation.
- Animation Nature.
- Tir à l'arc Sarbacane.
- Randonnée à vélo.
- Nuit en hamac.

D'autres activités ainsi que des veillées seront proposées par les animateurs encadrant le séjour.



# Séjour sportif et de loisirs

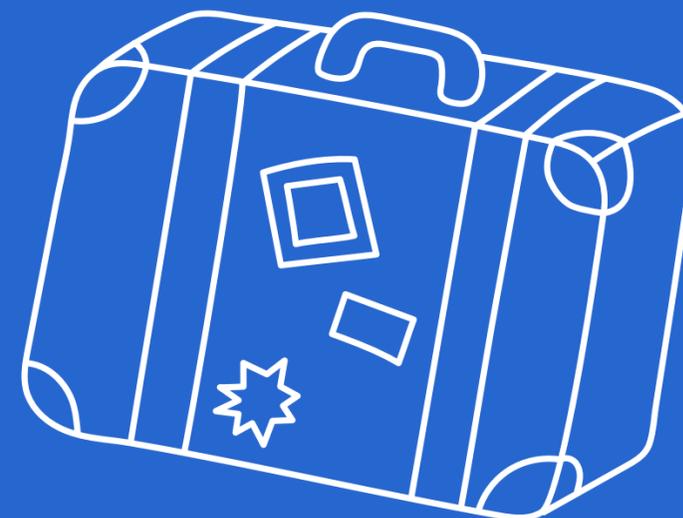
## PROGRAMME

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 8H15		<b>Réveil Petit déjeuner</b>	<b>Réveil Petit déjeuner</b>	<b>Réveil Petit déjeuner</b>	<b>Réveil Petit déjeuner</b>
8H45 11H45	Arrivée des jeunes sur place entre 10h et 11h	<b>Grimpe arbre pour 12</b>	<b>VTT pour 12</b>		<b>Rangement des chambres</b>
12H00 13H30	<b>Repas</b>	<b>Repas</b>	<b>Repas</b>	<b>Repas</b>	<b>Repas</b>
13H45 16H45	<b>Course d'orientation</b>	<b>Tir à l'arc pour 12</b>	<b>VTT pour 12</b>	<b>Tir à l'arc pour 12 Grimpe arbre pour 12</b>	<b>Départ des jeunes entre 15h30 et 17h les familles viennent les chercher</b>
17H00 20H00	<b>Goûter Temps libre/ Douche Repas</b>	<b>Goûter Temps libre/ Douche Repas</b>	<b>Goûter Temps libre/ Douche Repas</b>	<b>Goûter Temps libre/ Douche Repas</b>	
20H30 22H30	<b>Veillée</b>	<b>Veillée</b>	<b>Veillée Nuit en Hamac pour 12</b>	<b>Veillée Nuit en Hamac pour 12</b>	

# Séjour sportif et de loisirs

## TROUSSEAU

1	Sac de couchage
7	Maillots de corps / Tee-shirts
7	Slips / Culottes
7	Paires de chaussettes
2	Pantalons/jogging
2	Shorts
1	Une tenue pour la soirée
2	Pulls / sweats
1	Pyjamas
1	Veste / coupe-vent
1	Casquette / chapeau <b>obligatoire</b>
<b>Activités sportives</b>	
1	Chaussures de sport
1	Paire de lunettes de soleil
1	Gourde / bouteille d'eau
1	Sac à dos
<b>Trousse de toilette</b>	
1	Brosse à dents et dentifrice
1	Peigne et/ou brosse
1	Savon / Gel douche et Shampoing
1	Crème solaire
1	Anti moustique
1	Serviettes de bain



# Séjour sportif et de loisirs

## RÈGLEMENT

Tous les participants du séjour s'engagent à :

- Respecter les règles élémentaires de bonne conduite et de politesse.
- Respecter les autres (jeunes et adultes) et ne pas utiliser de violence verbale ou physique.
- Respecter les locaux et le matériel mis à disposition.
- Respecter les règles appliquées dans les transports et les minibus de la ville.



## Séjour sportif et de loisirs

### RÈGLEMENT

Pendant toute la durée du séjour, il est interdit :

- De fumer (tabac, cigarettes électroniques...).
- De consommer ou d'introduire de l'alcool.
- D'introduire tout matériel présentant un danger quelconque.

### Objets de valeur

Il est vivement déconseillé d'emporter des objets de valeur.

La municipalité décline toute responsabilité en cas de dégradation, perte ou vol de matériel personnel apporté par les jeunes (argent, téléphone portable, tablette, ordinateur portable, bijoux, etc.)



# Séjour sportif et de loisirs

## RÈGLEMENT

La relation entre l'équipe d'animation et les jeunes est basée sur la confiance.

Il est important que chacun sache que son comportement aura un impact sur la vie du groupe.

En cas de manquement à l'une de ces règles

Il pourra être décidé, en accord avec le Chef du service jeunesse :

- l'exclusion du séjour
- l'interdiction de fréquenter le Club Ados

En cas d'exclusion d'un jeune, les frais de transport retour seront à la charge de la famille.



# Séjour sportif et de loisirs

## INSCRIPTION

Les inscriptions auront lieu  
au service jeunesse  
**jusqu'au 23 juillet 2025.**

### Documents obligatoires :

- Autorisation parentale
  - Fiche sanitaire
- ) à remplir au service Jeunesse
- Photocopie du carnet de vaccination
  - Justificatif de scolarité
  - Attestation d'assurance maladie
  - Carte de mutuelle



# Séjour sportif et de loisirs

## TARIFICATION

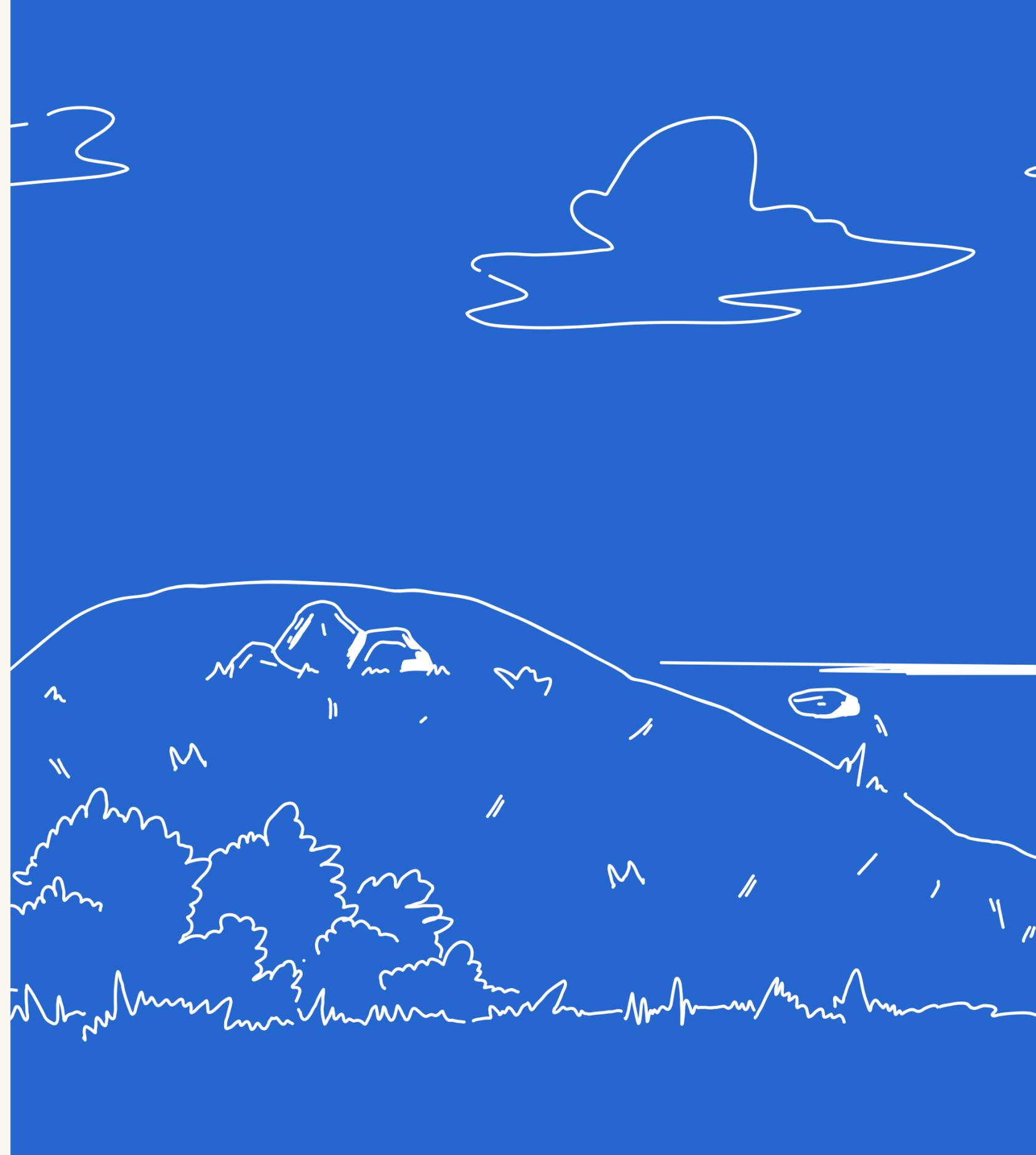
Le calcul du coût du séjour est soumis au quotient familial

Documents à fournir :

- Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 du foyer ou de chacun des membres du foyer
- Attestation de paiement de la C.A.F. de moins de 3 mois

Pour plus d'informations sur le quotient familial, se rendre sur le site de la ville de Saint-Maur-des-Fossés :

<https://www.saint-maur.com/ma-ville/education-enfance/3-a-11-ans/le-quotient-familial>



# Séjour sportif et de loisirs

## INFO PRATIQUES

Les familles ne seront contactées  
que si cela est nécessaire.

Le contact du responsable vous sera  
communiqué en début de séjour

Pour toute information, vous  
pouvez contacter  
le service Jeunesse :

**01.48.86.05.56**



# Séjour sportif et de loisirs

## RÉTROSPECTIVE EN IMAGE

L'équipe d'animation vous propose de partager un moment convivial avec la projection en image du séjour de vos enfants

La date vous sera communiquée en temps voulu

